

Tel 04 92 73 42.21

Jean-Claude Ghennaï Conseiller du salarié : 06 65 50 28 23

En cas d'absence : 06 36 47 97 49 Mail : cgthopmanosque@gmail.com Blog : www.cgt-hopital-manosque.fr

Manosque, le 23 mai 2023

A Monsieur François Braun Ministre de la santé et de la prévention

## Lettre ouverte

Objet : Alerte sur la situation du centre hospitalier de Manosque

Monsieur le ministre,

Nous tenons à vous interpeler sur la situation très préoccupante du centre hospitalier de Manosque dans les Alpes de Haute Provence.

A l'hôpital de Manosque, la situation du service des urgences était déjà très tendue. En 2022, ce service est resté fermé 109 nuits, dont une nuit sans SMUR en juillet. Sur les 3 premiers mois de l'année 2023, on compte 16 nuits de fermeture.

Contrairement à ce que vous avez déclaré, le plafonnement de l'intérim médical prévu par la Loi Rist, a engendré des conséquences désastreuses pour de très nombreux hôpitaux, et celui de Manosque est particulièrement impacté.

En effet, l'entrée en vigueur de la loi Rist au 3 avril a accéléré les difficultés d'accès aux soins pour un bassin de vie de 60 000 habitants, 119 000 citoyens si on prend en compte le bassin de santé de l'hôpital (250 000 en période estivale et de cure).

Au mois d'avril 2023, ce sont 30 nuits de fermeture, soit la totalité du mois, auxquelles s'ajoute la mise en place d'une "régulation" en journée. Cela constitue ainsi une aggravation sans précédent de la situation la nuit, mais désormais, l'activité le jour se retrouve elle aussi impactée. Au mois de mai, on s'oriente sur la même situation qu'en avril. le service a même connu une situation inédite le 19 mai avec une fermeture totale la nuit et en journée.

C'est la fermeture d'un secteur essentiel de l'hôpital!
Pour le syndicat CGT, cette situation est totalement inacceptable!

Nous demandons au gouvernement une égalité totale de tous les citoyens concernant l'accès aux soins. Une question se pose quant au devenir même de l'hôpital. Au regard de cette situation, le service des urgences existe-t-il toujours ?

La mise en place d'un "tri" des patients, via l'appel au 15, loin d'être une réponse satisfaisante, accroît les délais de réponse et tend à devenir la norme, ce que nous ne pouvons pas accepter ; cela remet en cause le principe même du libre accès à l'hôpital.

La mise en œuvre de vos mesures, comme votre politique globale, tendent à généraliser les prises en charge en "mode dégradé", et impactent l'activité des services qui dépendent de l'activité du service des urgences comme la chirurgie de l'hôpital qui s'en retrouve très fragilisée.

De plus, il est totalement scandaleux de culpabiliser les patients en essayant d'inverser la responsabilité et en incitant au renoncement aux soins. Pour le syndicat CGT, l'hôpital doit être accessible 24h/24, 365 jours/365 sans aucune restriction et sans aucun tri ! Aucun citoyen ne doit se trouver à plus de 30 minutes d'un service d'urgences (ouvert) ou d'un SMUR ! Gouverner, c'est prévoir, et il vous appartient d'en garantir le bon fonctionnement. En tant que personnels hospitaliers, il est pour nous inacceptable de refuser des patients et de voir nos missions entravées.

Comme pour chacune des mesures et réformes de votre gouvernement et de vos prédécesseurs, le constat partagé par de nombreux professionnels et patients, c'est que chaque difficulté sert de prétexte pour agir uniquement sur les conséquences, dans une vision à court terme. Cette stratégie ne vise pas à régler les problèmes engendrés par des années de restrictions budgétaires. Son seul but est de fermer toujours plus de services, et de faire de nos hôpitaux de simples "coquilles vides", où les activités les plus rentables sont transférées au secteur privé, aggravant toujours plus les inégalités d'accès aux soins.

Cette politique et sa déclinaison sur le terrain créent un environnement d'insécurité généralisé, avec des patients abandonnés, subissant une perte de chance au regard des délais et des distances de prise en charge, des dysfonctionnements à répétition, et une inégalité de traitement de la population, avec des citoyens de zones rurales traités comme des "sous-citoyens". Cette insécurité et ce manque de reconnaissance se retrouvent également au niveau des personnels de l'hôpital qui subissent :

- une dégradation des conditions de travail
- un climat général qui ne cesse de se détériorer
- une forte inquiétude par rapport à cet été (fermetures, pas de réponse pour les congés d'été...)
- le sentiment de n'être plus que des "bouche-trous", ou du "bétail", à qui on annonce le matin même une modification de planning, et qu'ils doivent aller travailler dans un autre service
- des rythmes et des cycles de travail non respectées
- de venir travailler de plus en plus souvent avec la "boule au ventre"

- de nombreux turn over, démissions, burn out, arrêts maladie non remplacés
- des grilles de rémunérations bien trop faibles ne permettant pas de vivre dignement
- des nombreux personnels en contrats précaires depuis de nombreuses années
- un manque de reconnaissance
- des allongements de carrière que la majorité des agents ne pourront atteindre
- concernant, les retraites, nous continuons de nous mobiliser car nous ne pouvons pas accepter qu'ils nous soient imposés de travailler jusqu'à 64 ans

La souffrance des personnels, la fermeture de services, comme le manque de moyens, nous semblent mettre en péril l'avenir de l'ensemble de l'activité de l'hôpital.

Il est de votre responsabilité, de répondre aux revendications des personnels, ainsi qu'aux besoins de la population !

Pour cela, Monsieur le ministre, nous vous demandons de prendre en urgence les mesures suivantes :

- octroyer à l'hôpital de Manosque les moyens nécessaires de fonctionnement, notamment en matière de personnels médicaux et non médicaux, afin que chaque période de tensions (vacances, arrêt maladie, départ...) ne se transforment pas en fermetures occasionnelles ou totales de lits ou de services.

Pour un bon fonctionnement de l'hôpital, nous avons chiffré à 113 le nombre de personnels manquants, tous grades confondus.

- pour le service des urgences, sur 16 postes nécessaires en Equivalent Temps Plein (ETP), seuls 8 sont pourvus.
- concernant le service de médecine, seuls 8,9 ETP médicaux sont présents sur les 18,4 nécessaires.
- à propos de la maternité, nous connaissons également une situation critique avec seulement 2,6 ETP médicaux présents sur les 6,5 nécessaires.
- pour ce qui est des médecins anesthésistes, service transversal à tous les autres, la situation est également très préoccupante avec seulement 5,6 ETP présents sur les 10 nécessaires.

Le fait que nous n'ayons pas de service de réanimation, comme nous le demandons depuis 2010 lors de la construction du nouvel hôpital, crée une perte de chance pour les patients mais aussi une baisse d'attractivité pour l'établissement notamment en matière de recrutement de personnel médical.

- Faute de moyens, le nombre de contractuels reste très élevé ces dernières années. Pour rappel, les contractuels ont des rémunérations en moyenne 15% moins élevées que les fonctionnaires. Ce qui participe au turn over et à la fuite des personnels.

C'est pourquoi, nous demandons une vraie politique de la résorption de l'emploi précaire avec une mise en stage de tous les contractuels qui le souhaitent.

- Il est également urgent d'augmenter le point d'indice à 6 euros

- de revaloriser les indemnités pour travail de nuit, week-end, jours fériés... au regard notamment de l'inflation très importante.
- Enfin, une sous-dotation annuelle en matière de financement aggrave un peu plus le déficit de l'établissement. Pour la CGT, il est urgent de sortir du principe de l'ONDAM et d' avoir enfin les moyens de répondre aux besoins.

Ayez l'assurance, Monsieur le ministre, que nous sommes déterminés à nous mobiliser avec force sous différentes formes, dans l'intérêt de toutes et tous afin de sauvegarder l'hôpital public.

La direction de l'établissement, comme la direction de l'Agence Régionale de Santé n'étant plus en mesure de nous apporter des réponses concrètes aux problématiques exposées. Nous vous demandons, Monsieur le ministre, de bien vouloir nous recevoir pour avoir des réponses à chacune de nos revendications.

Comptant sur votre réactivité pour nous apporter des réponses urgentes dans les meilleurs délais, tant pour les professionnels que pour les usagers, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, nos respectueuses salutations.

Jean-Claude Ghennaï Secrétaire Général du syndicat CGT du centre hospitalier de Manosque